



## RAPPEL : CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le **mardi 23 mai** 2017 de **16h30** à 18h00  
au *Club de golf Métropolitain Anjou*

Cher(e) membre,

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 23 mai 2017 à 16h30 au *Club de golf Métropolitain d'Anjou* (9555, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y2).

### PROJET D'ORDRE DU JOUR\*

SUJETS	D - Décision E - Échange I - Information (document déposé)
1. États financiers	D
2. Modifications aux <i>Statuts et règlements</i>	D
3. Élection aux comités permanents du SEPÎ pour l'année 2016-2017	D
4. Bilan politique 2015-2016	E

\* Les points ne sont pas nécessairement inscrits dans le projet d'ordre du jour selon l'ordre de traitement.

Afin de faciliter la procédure d'inscription, veuillez arriver à l'avance svp. **Votre carte de membre 2017 est nécessaire au moment de votre inscription.** Le simple paiement de cotisations syndicales ne signifie pas que vous êtes membre. Vous devez être détenteur(trice) d'une carte et d'un numéro. En cas de doute, communiquez à l'avance avec le secrétariat du SEPÎ au 514-645-4536.



Nous vous rappelons que la politique en vigueur vous permet de réclamer, s'il y a lieu, des frais de garde occasionnés par votre présence (frais fixes de 20\$).

Au plaisir de vous y rencontrer.

Thérèse Prinos  
Présidente

## AGENDA

### POUR TOUS ET TOUTES

- >> **Le mardi 23 mai 2017 à 16h30:** assemblée générale au *Club de golf Métropolitain d'Anjou*
- >> **Le jeudi 25 mai 2017 de 16h à 18h:** activité sociale de fin d'année au *Boston Pizza d'Anjou*

### PERSONNES DÉLÉGUÉES

- >> **Le mardi 23 mai 2017 de 13h30 à 16h:** réunion extraordinaire du conseil des personnes déléguées (CPD) au *Club de golf Métropolitain d'Anjou*

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

- >> **Le mercredi 24 mai 2017:** conseil des commissaires de la CSPÎ

## À l'attention des enseignant(e)s à statut précaire

# FORMATION SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

En raison des changements apportés à l'assurance-emploi (AE) au cours des dernières années par le gouvernement conservateur, il est important pour vous d'être au fait des dernières nouveautés en ce domaine.

Deux rencontres ont été organisées par

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTRÉAL —



et



**Les deux rencontres, auxquelles vous êtes invité(e)s à participer, auront lieu le**

**mardi 23 mai 2017**  
**aux bureaux de l'APPM**

[8225, boul. Saint-Laurent – local 308 (Nord de Jarry)].

Une première rencontre se tient le matin à 9h30  
et une seconde rencontre en fin de journée à 17h00.

Ces deux rencontres sont gratuites, nous vous y attendons en grand nombre!

## RAPPEL | HEURES D'ÉTÉ

### Secteurs : éducation des adultes (EDA) et formation professionnelle (FP)

Peu importe le centre dans lequel vous travaillez, vous devez, sans exception, **avant le 1<sup>er</sup> juin** faire part de votre disponibilité à travailler cet été, si c'est, bien entendu, ce que vous souhaitez. Vous devez produire cette déclaration de disponibilité sur le formulaire mis à votre disposition sur le portail de la CSPÎ. Vous pouvez le compléter directement, imprimez-le, numérisez-le et gardez copie de votre envoi par courriel.

Vous n'avez pas à être disponible tout l'été pour pouvoir travailler cet été. L'Entente locale prévoit d'ailleurs à ce

sujet que vous avez droit à au moins quatre (4) semaines de vacances consécutives se situant entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.

Par ailleurs, les dispositions de l'Entente locale sont très précises quant à la distribution des heures d'été. Elles établissent clairement à qui et dans quel ordre les heures doivent être attribuées. Voir 11-10.05 B) p. 66 et 13-10.06 B) p. 78.

Pour toute question concernant le travail d'été ou pour des situations particulières, n'hésitez pas à nous contacter.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca

## ACTIVITÉ SOCIALE DE FIN D'ANNÉE

La fin de l'année approche à grand pas. Le SEPÎ vous convie de nouveau au Boston Pizza d'Anjou pour un événement social où vous pourrez rencontrer vos collègues et représentants syndicaux dans une ambiance décontractée!



Il y aura un tirage de prix de présence et deux consommations vous seront gracieusement offertes.

*C'est un rendez-vous!*



## INFO | ÉCHO DU CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES (CPD) - RENCONTRE DU 11 MAI 2017

### 1. Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE)

Michel Paquette, vice-président de l'APRFAE, explique la mission et les différents dossiers que gère l'association.

### 2. Présentation du budget du Québec 2017-2018

Sylvain Mallette, président de la FAE, fait rapport du plan économique du Québec en éducation. Il précise les intentions du gouvernement quant aux futurs investissements en éducation et dénonce ce budget qui constitue une

opération de relations publiques plutôt qu'une réponse aux réels besoins de l'école publique.

### 3. Présentation des candidat(e)s aux élections

Les personnes candidates se présentent devant le conseil des personnes déléguées.

### 4. Modifications aux statuts et règlements

Les personnes déléguées adoptent une proposition de modifications aux statuts et règlements du SEPÎ.

■ Sylvain Frenette | sylvainfrenette@sepi.qc.ca



## CONGRÈS APPEL DE CANDIDATURES

### CONGRÈS EXTRAORDINAIRE 2018

La 6<sup>e</sup> édition du Congrès 2016 de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) n'ayant pas été complétée en juin dernier, elle devra se poursuivre avant la tenue de la 7<sup>e</sup> édition de juin 2019. Pour ce faire, un Congrès extraordinaire est prévu. Il sera le lieu d'échanges et de décisions quant aux enjeux concernant les statuts et règlements de la fédération. Le SEPÎ est donc à la recherche de candidat(e)s désireux-ses de participer à cet événement, démocratique par excellence, qui **se tiendra les 18 et 19 janvier 2018**. Des rencontres de travaux préparatoires, en libération, sont également prévues.



Bien qu'elle soit un atout, l'expérience syndicale n'est pas un impératif. Vous participez au CPEPE ou au conseil d'établissement (CÉ) de votre école ou centre, ou vous êtes un simple membre militant? Le développement de votre fédération et les orientations qu'elle prendra vous intéressent? Vous désirez vous impliquer? C'est assurément une expérience à vivre pour vous!

Les dépenses encourues (transport et repas) sont remboursées selon les politiques en vigueur au SEPÎ.

Faites-nous part de votre intérêt en remplissant le formulaire d'inscription auquel vous avez accès en cliquant sur le lien suivant: [www.sepi.qc.ca/formulaire-congres-janvier-2018](http://www.sepi.qc.ca/formulaire-congres-janvier-2018), par courriel à l'adresse suivante: [courrier@sepi.qc.ca](mailto:courrier@sepi.qc.ca) ou en communiquant avec Kim Blanchet au 514-645-4536. Nous annoncerons le nom des membres composant la délégation 2018 lors du conseil des personnes déléguées (CPD) de septembre, puis dans un **TOPO** subséquent.

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca

# IMPORTANT | RÉFORME DU RRQ - ACTION URGENTE

**Date limite : 24 mai 2017**

Le ministre des Finances mène actuellement une consultation en ligne sur certaines orientations qu'il propose en vue d'une réforme majeure du RRQ l'automne prochain. Plusieurs de ces orientations feraient en sorte que le régime québécois offrirait des protections largement inférieures à celles prévues au régime qui s'applique ailleurs au Canada (le Régime de pension du Canada).

Même si cette consultation nous semble biaisée en faveur des propositions du ministre des Finances, nous pensons essentiel d'y participer parce qu'elle aura un impact majeur sur plusieurs générations de travailleuses et de travailleurs. Si nous voulons que la future réforme puisse constituer une amélioration pour les travailleuses et les travailleurs et non pas un recul, nous avons tout intérêt à le dire maintenant.



© UTTAM

**Nous vous invitons donc à prendre connaissance des principaux enjeux de cette consultation et à y participer en vous rendant à l'adresse suivante :** <https://uttam.quebec/RRQ/consulta.ph>.

Nous vous demandons aussi de partager largement le présent mémo qui se retrouve également sur notre page Facebook.

Merci pour ce geste de solidarité.

Le CA du SEPT

Source : Union de travailleuses et des travailleurs accidentés ou malades

# RAPPEL | ÉCHÉANCIER 2017 - AFFECTATIONS DES ENSEIGNANT(E)S

DATE	DESCRIPTION	CLAUSES
<b>30 mai 2017 avant 16h00</b>	<u>DATE LIMITE</u> pour faire une demande de mutation libre. <i>Vous devez acheminer votre demande par télécopieur, au 514-642-2944, à la technicienne responsable de votre établissement ou par courriel.</i>	5-3.17.03 B)
<b>Avant le 31 mai 2017 avant 16h00</b>	<u>DATE LIMITE</u> pour demander un congé sans traitement à temps partiel ou un congé sabbatique à traitement différé.	5-15.18
<b>Avant le 31 mai 2017 avant 16h00</b>	<u>DATE LIMITE</u> pour l'enseignant(e), d'un champ ou d'une spécialité où il y a excédent, pour demander un congé sans traitement pour l'année entière. <i>Vous devez acheminer votre demande par télécopieur, au 514-642-2944, à la technicienne responsable de votre établissement ou par courriel.</i>	5-15.03

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'une de nos conseillères.

# RAPPEL | COMMENT LA RÉUNION D'AFFECTATION POUR LES CONTRATS À TEMPS PARTIEL SE DÉROULERA-T-ELLE LE 20 JUIN PROCHAIN? (E.L. 5-1.14.2)

Lors de cette réunion d'affectation, la CSPÎ fournit aux enseignant(e)s présent(e)s la liste des postes disponibles.

Dans un premier temps, les postes sont offerts en priorité aux enseignant(e)s non-renngagé(e)s pour surplus de personnel. Une fois la liste des personnes non-renngagées épuisée, la liste de tous les postes qui n'ont pas été comblés est établie par champ et par discipline.

Ces postes seront alors mis à la disposition des enseignant(e)s de la liste verte, selon l'ordre de priorité de celle-ci.

Tout d'abord, il faut considérer qu'il y a trois strates de contrats à temps partiel (postes), soit :

- 1) postes de 83% ou plus;
- 2) postes de 60% à moins de 83%; et
- 3) postes de moins de 60%.

Pour les deux premières strates, une priorité école pourra être exercée pour chacune d'elles par le ou les enseignant(e)s qui, en fonction de leur rang sur la liste de priorité, ont accès à cette strate.

## 1<sup>re</sup> étape – première strate

Pour la première strate, l'enseignant(e) qui, en fonction de son rang sur la liste de priorité, a la possibilité de choisir un poste d'au moins 83% pourra exercer une priorité école dans la mesure où un poste à 83% ou plus est disponible dans l'école où elle ou il occupe la majeure partie de sa tâche lors de son dernier contrat.

## 2<sup>e</sup> étape – première strate

Une fois les priorités école exercées pour cette première strate, les postes restants pour cette strate seront offerts aux enseignant(e)s qui, par choix, n'ont pas exercé une priorité école ou qui n'ont pu le faire.

## 3<sup>e</sup> étape – deuxième strate

Par la suite, pour la deuxième strate, une priorité école pourra être exercée par l'enseignant(e) qui, en fonction de son rang sur la liste de priorité (incluant les enseignant(e)s qui avaient la possibilité de choisir un poste à la première strate et qui ne l'ont pas fait), a la possibilité de choisir un poste d'au moins 60%, qui est disponible dans l'école où elle ou il occupe la majeure partie de sa tâche lors de son dernier contrat.

## 4<sup>e</sup> étape – deuxième strate

Une fois les priorités école exercées pour cette deuxième strate, les postes restants pour cette strate seront offerts aux enseignant(e)s qui, par choix, n'ont pas exercé une priorité école ou qui n'ont pu le faire.

## 5<sup>e</sup> étape – troisième strate

Finalement, les postes restants seront offerts aux enseignant(e)s n'ayant toujours pas choisi de poste à ce stade.



**Si des postes d'une strate ne sont pas choisis, ils sont toujours disponibles pour la strate suivante.**

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

## BIENTÔT À LA RETRAITE ?



Pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite, ou qui prévoient la prendre dans un avenir prochain, l'**Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE)** a préparé pour vous un portfolio de documents afin de vous fournir de l'information importante préalable à la prise de votre

retraite. Il peut servir aussi de rappel pour certains délais à respecter. Par la même occasion, nous vous transmettons aussi de l'information sur l'Association qui regroupe les personnes retraitées de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

L'APRFAE est un organisme affilié de la FAE et notre association est reconnue par *Retraite Québec*.

Des exemplaires du portfolio en version papier sont disponibles à votre syndicat.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous le procurer directement en vous adressant au secrétariat du syndicat (gestion des membres), ou le recevoir en version électronique de l'APRFAE à l'adresse suivante : [retraites@aprfae.ca](mailto:retraites@aprfae.ca) ou par téléphone au 514-666-6969.

Le portfolio de l'APRFAE est un outil important pour planifier les dernières démarches précédant la prise de votre retraite.

**L'APRFAE, UNE ASSOCIATION QUI NOUS UNIT !**

Source : APRFAE

# INVITATION | CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE FAE 2017

Les 22, 23 et 24 octobre 2015, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tenait son premier camp d'éducation syndicale à l'auberge du Lac-à-l'eau-Claire de St-Alexis-des-Monts. Ce premier camp a connu un franc succès. Le conseil fédératif (CF) d'avril 2016 a accepté de reconduire l'organisation d'un camp d'éducation syndicale pour l'année 2017-2018.

La base de plein air Jouvence a été choisie pour la tenue de ce deuxième camp. Cet organisme à but non lucratif a élaboré, dès 2011, un plan de développement durable qui touche non seulement à l'environnement, mais également à l'économie et à l'aspect social du développement durable. C'est en vertu de celui-ci que Jouvence offre notamment de la nourriture composée principalement de produits locaux, qu'elle composte l'ensemble des matières organiques et qu'elle mise sur des pratiques écoresponsables. Le comité d'éducation syndicale estimait qu'en plus d'être le plus bas soumissionnaire, Jouvence prônait des valeurs que partage et que veut encourager la FAE et a donc retenu ce choix.

## Public cible

Prioritairement les personnes qui ont moins de cinq ans d'expérience d'implication syndicale. Avoir un souci d'une délégation représentative de la diversité des membres puisque l'objectif d'un tel camp est notamment d'avoir une mixité de personnes afin que celles qui ont plus d'expérience puissent échanger avec celles qui en ont moins.

## Objectifs du camp

Le camp d'éducation syndicale est une occasion unique de mobiliser les membres, de les outiller, de favoriser les discussions formelles et informelles de façon à renforcer le réseautage entre eux. De plus, cela permet à chacun d'ouvrir ses horizons et d'approfondir les réflexions sur des enjeux sociopolitiques. C'est aussi l'occasion, pour la FAE, de consolider ses bases, d'accroître son expertise, de renforcer sa capacité d'action, d'affermir sa crédibilité et d'augmenter son rayonnement auprès de ses membres et même plus largement.

De façon plus précise, le camp d'éducation 2017 vise à :

- Réfléchir, échanger et s'approprier des enjeux sociopolitiques.
- Développer la mobilisation et le réseautage des membres.
- Développer le sentiment d'appartenance à la FAE (objectif du 4<sup>e</sup> axe du plan d'action triennal de la Fédération).

- S'approprier les enjeux liés aux mandats que le dernier Congrès a confié à la FAE, afin que les présentations et discussions du camp servent à nourrir la suite des travaux sur les thèmes suivants:
  - Développer, au cours du prochain triennat, une position au sujet d'un revenu minimum garanti ou d'un revenu de citoyenneté (D-057).
  - Soumettre, pour adoption au prochain Congrès ordinaire (2019), des pistes par lesquelles la réalité autochtone pourrait être prise en compte dans la plateforme sociopolitique (D-072).
  - Approfondir, d'ici au Congrès de 2019, le caractère féministe de la plateforme sociopolitique (D-030).

- **Lieu**: Jouvence, (131, chemin de Jouvence, Orford, Qc, J1X 6R2)
- **Thème**: Pour un syndicalisme démocratique et inclusif
- **Dates**: du jeudi 12 octobre au samedi 14 octobre 2017
- **Repas inclus**:  
Jeudi soir: souper  
Vendredi: déjeuner, dîner, souper  
Samedi: déjeuner, dîner
- **Hébergement**: Occupation double.

## Déroulement général

**Jeudi fin de journée et début de soirée**: arrivée et inscription, souper et soirée libre collective.

**Vendredi**: journée de formation (ateliers) suivi d'un souper et soirée festive.

**Samedi**: formation (panel) en matinée. Fin du camp après le dîner.

## Programmation

Vous pouvez consulter notre site web pour un aperçu détaillé des six ateliers offerts et du panel du samedi: [www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/images/Programmation-Camp\\_education\\_syndicale\\_2017.pdf](http://www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/images/Programmation-Camp_education_syndicale_2017.pdf).

## Inscription

C'est une occasion à ne pas manquer pour vous introduire au syndicalisme et aux enjeux de société actuels. Vous avez jusqu'au **vendredi 16 juin 2017 à 15h** pour vous inscrire sur notre site web en remplissant le formulaire suivant: [www.sepi.qc.ca/formulaire-camp-fae](http://www.sepi.qc.ca/formulaire-camp-fae), ou en téléphonant à nos bureaux au 514-645-4536.

■ Lucie Lépine | [lucielepine@sepi.qc.ca](mailto:lucielepine@sepi.qc.ca)

Source: document FAE A1617-CF-104

## RAPPEL : CONSULTATION POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE LOCALE

**Vous avez jusqu'au 30 mai 2017**

Cette consultation n'est que la première étape qui nous permettra d'élaborer nos demandes. Elle est toutefois essentielle, car elle nous permettra d'un même souffle de commencer la mobilisation. Vos réponses à ce questionnaire nous permettront de rédiger vos demandes qui seront étudiées dans un premier temps au conseil des personnes déléguées qui pourra ensuite faire les recommandations jugées appropriées à l'assemblée générale. Elles devront être par la suite approuvées par l'assemblée générale.

Votre participation massive à cette consultation n'est pas seulement importante, mais essentielle à la rédaction du cahier de demandes. Participez-y et incitez vos collègues à y participer!



■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

## RAPPEL | RENCONTRES D'INFORMATION SUR LES ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE

DESCRIPTION	
29 mai 2017 à 16h15	<b>École Albatros (école alternative) [pour tous les champs]</b> Entrée principale de l'école 6440, boul. Des Galeries d'Anjou à Anjou
30 mai 2017 à 16h	<b>Écoles Jules-Verne et Félix-Leclerc (écoles à aire ouverte) [pour les champs 1 à 4]</b> À l'école Jules-Verne → Salle de conférence (bloc b) Entrée par l'administration 11 811, P.-M.-Favier à Montréal-Nord
31 mai 2017 à 16h15	<b>Écoles Wilfrid-Pelletier (éducation internationale) et Pierre-de-Coubertin (éducation physique) [pour les champs 2 à 7]</b> À l'école Wilfrid-Pelletier → Gymnase 8301, boul. Wilfrid-Pelletier à Anjou

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TODO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

**La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions  
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)  
745, 15<sup>e</sup> Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951  
Par courriel: topo@sepi.qc.ca